

Andreas Brun

CIR en médecine de premier recours – le cercle de qualité représente un précieux forum

Commentaire à l'article du n°4 de PrimaryCare [1] de D. Gelzer et du CQ B Merian Iselin, Bâle

L'article le confirme: le cercle de qualité (CQ) représente, à côté d'autres formes de travail dirigé de groupes de médecine de premier recours, un lieu où l'on peut discuter des quasi-incidents (critical incidents, CI) survenant au cabinet médical, permettant d'en tirer des conclusions efficaces pour sa propre activité pratique. Le CIR, ou «critical incident reporting» s'appuie sur les fondements suivants:

- volontariat;
- cadre confidentiel et protégé;
- aucune pression temporelle;
- rencontres régulières et structurées;
- identification, rappel et mise à l'ordre du jour, discussion et analyse ouverte de fautes, de quasi-incidents et de pannes survenues au point de vue diagnostique, thérapeutique, communicatif et administratif;
- prise de mesures afin de ne pas répéter les CI;
- vérification ultérieure de l'efficacité des mesures prises.

Idealement il s'agit d'un cercle de 8 à 12 participants et participantes ayant une expérience pratique similaire («peer group»). Il doit se réunir dans la même composition de manière obligatoire et régulière, et tenir un procès-verbal. Il est utile de bien faire connaissance, de s'apprécier mutuellement, et de se voir également dans d'autres contextes de la vie sociale. Naviguer dans le même bateau augmente la sensibilité solidaire et la prédisposition à tirer des leçons des erreurs des autres.

J'espère, avec les auteurs du CQ B Merian Iselin, que de plus en plus de cercles de qualité se mettront à inclure les CIR dans leur programme, comme l'ont déjà fait certains réseaux initiés par des médecins.

Les CIR représentent une vitrine et un instrument connu d'amélioration de la qualité de notre pratique médicale: *c'est pourquoi je prie instamment tous les cercles faisant usage des CIR de faire parvenir chaque année au moins un cinquième des CI traités, de manière anonyme, à la page web de la déclaration des erreurs du CMPR*. Ainsi disposerons-nous à l'échelle Suisse de suffisamment de déclarations de CI pour publier régulièrement le «CI du mois» dans «PrimaryCare».

Pour mémoire:

La page web du CMPR contenant la déclaration des erreurs des médecins de famille <https://www.cirsmedical.ch/gp> est à la disposition de tous les médecins de premier recours (spécialistes en médecine générale, en médecine interne, et en pédiatrie). Elle est facilement accessible à partir du lien prévu à cet effet sur la page web de la SSMG (www.ssmg.ch) ou sur la page web de la SSMI (www.ssmi.ch sous la rubrique «divers»).

Vous y trouverez également des indications bibliographiques sur ce thème et sur les modérateurs.

Les membres de la SSMG trouveront leur mot de passe sur leur facture de cotisation. Vous pourrez l'obtenir également aux secrétariats de la SSMG (071 988 66 40) et de la SSMI (061 225 93 30), en indiquant votre numéro FMH.

Référence

- 1 Gelzer D, et le cercle de qualité B Merian Iselin, Bâle. Le CIR, les médecins de base, les cercles de qualité: à la recherche d'un forum approprié. Primary-Care. 2008;8:61–2. Available from: http://www.primary-care.ch/pdf_f/2008/2008-04/2008-04-530.pdf.

Dr Andreas Brun
Hauptstrasse 14
3512 Walkringen
brun.andreas@hin.ch